

CONTRAT D'ADHÉSION

NOM, Prénom* : _____

Adresse : _____

Tel* : _____ Date de naissance : _____

Courriel* _____

Les données marquées d'un astérisque* sont obligatoires afin vous contacter et vous informer sur votre abonnement ou votre présence à la salle.

Si vous ne souhaitez pas recevoir les newsletters de notre Club merci de cocher cette case :

Lorsque vous communiquez vos données téléphoniques, vous disposez du droit de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site www.bloctel.gouv.fr

NOS OFFRES DE PRESTATIONS SPORTIVES

Salle de sport :

- Illimité 3 mois : 34,90 € /mois ou règlement en 1 fois 85 €
- Illimité 6 mois : 29,90 € / mois ou règlement en 1 fois 160 €
- Illimité 12 mois : 24,90 € /mois ou règlement en 1 fois 270€

Cours collectif :

- Illimité 3 mois : 39,90 € /mois ou règlement en 1 fois 100 €
- Illimité 6 mois : 34,90 € / mois ou règlement en 1 fois 190 €
- Illimité 12 mois : 29,90 € /mois ou règlement en 1 fois 330€

Les 2 espaces :

- Illimité 3 mois : 48,90 € /mois ou règlement en 1 fois 120 €
- Illimité 6 mois : 43,90 € / mois ou règlement en 1 fois 240 €
- Illimité 12 mois : 38,90 € /mois ou règlement en 1 fois 430€

FRAIS DE DOSSIER ET CAUTION

Frais de dossier pour prélèvement automatique : 10,00 € Carte Magnétique** : 20,00 €

**La carte magnétique doit être restituée sous 1 mois après la fin de votre contrat sous peine de non-restitution de la caution

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom, prénom : _____

Téléphone : _____



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES ET D'UTILISATIONS

Article I - Préambule

En tant qu'utilisateur des services proposés par la salle de sport LA FABRIQUE LUDIQUE, l'adhérent est tenu de connaître et de respecter le règlement intérieur, affiché dans le hall d'accueil et attaché à ce présent contrat. Le règlement intérieur définit les droits et les devoirs des usagers ainsi que les règles générales d'utilisation du site et de respect des autres utilisateurs, du personnel, et des infrastructures mises en place.

Article II – Conditions financières et de paiement

Le paiement de ces abonnements se compose de deux parties :

- Une première partie, relative à la prise en charge initiale (frais de dossier et caution), payable lors de la mise en place desdits abonnements ;
- Une seconde, qui correspond aux prélèvements automatiques, relatives aux ventes de prestations sportives.

Les contrats d'abonnement courent sur des mois calendaires, un mois commençant au 1er jour du mois. A l'inscription, le premier règlement du mois en cours est payé soit par chèque, soit par carte bancaire, soit en espèces, au prorata des jours restants avant la fin du mois en cours.

Les autres règlements interviendront le 5 ou le 15 de chaque mois par prélèvement automatique (cf. Mandat de prélèvement SEPA).

Article III – Durée d'engagement

Les contrats d'abonnements mensuels sont dus jusqu'à date d'anniversaire du contrat, puis, après la première année, renouvelés mensuellement jusqu'à demande de résiliation. (Cf. Article IV)

Article IV – Conditions de résiliation

La résiliation de votre abonnement se fait par envoi de courrier recommandé. Il est fixé un préavis de deux mensualités à compter de la date de réception du recommandé. Votre demande est à adresser à « LA FABRIQUE LUDIQUE, 490 avenue Gaston Lescouzère, 40120 Roquefort ». Pendant la durée du préavis, les cotisations mensuelles sont dues et prélevées aux dates définies lors de l'adhésion.

Les impayés qui sont générateurs de frais bancaires, seront facturés à l'adhérent, soit la somme de 20 euros. En cas de défaut de paiement, une relance sera effectuée à l'adhérent avec suspension temporaire de son accès en attendant la régularisation. En cas d'incidents de paiement répétitifs, le contrat sera résilié de plein droit aux torts exclusifs de l'adhérent. Ce dernier sera redevable des mois restants jusqu'à la fin de son engagement et les cautions ne seront pas restituées.

Article V – Cas de gel d'abonnement

Dans certaines conditions exceptionnelles et sur justificatif, (raisons médicales, déplacement professionnel d'une durée supérieure à deux mois), l'adhérent peut demander le gel de son abonnement pendant une durée définie entre la salle et l'adhérent. Les prélèvements peuvent être partiellement ramenés à 5 € /mois pendant cette



période où l'adhérent ne pourra venir à la salle. Cette période n'est pas comptabilisée dans la durée totale d'engagement restante et repousse d'autant la date de fin de contrat.

Article VI – Conditions d'accès à la salle

La salle de sport de LA FABRIQUE LUDIQUE est ouverte du lundi au dimanche et jours fériés de 10h à 22h ; avec accès par carte. Il s'entend que l'accès à la salle est strictement réservé à ses adhérents, en règle avec ses paiements. Il est strictement interdit d'utiliser sa carte pour faire rentrer une personne extérieure à la salle afin de lui faire profiter des installations sportives. Il est également strictement interdit de prêter sa carte. En cas de fraude, la Direction s'engage à vous exclure du Club. Dans ce cas de figure, votre abonnement sera dû dans sa totalité et votre chèque de caution ne vous sera pas restitué.

Le planning des cours collectif étant susceptible d'être modifié au cours de l'année, ceux présentés lors de l'inscription ne sont pas contractuels, car ils sont susceptibles de modifications.

Article VII – Assurance

LA FABRIQUE LUDIQUE est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de ses préposés auprès de MMA IARD côte Basque, halle d'Arla, 12 rue des Mésanges 64 200 Biarritz – N° NP2907220005306. LA FABRIQUE LUDIQUE se décharge de toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée de machines ou d'affaires personnelles.

Des coaches diplômés sont disponibles à certains créneaux horaires pour vous conseiller sur l'utilisation de machines et de mouvements à effectuer correctement.

Les vestiaires disposent de casiers personnels pour déposer ses affaires. Il convient à l'adhérent d'y apposer un cadenas personnel et de ne pas y laisser d'objets de valeurs. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol ou de dégradations d'affaires personnelles. Les cadenas devront être retirés des casiers après utilisation sous peine d'être coupés s'ils ne sont pas retirés à la fermeture de la salle.

Article VIII – Certificat médical

Le certificat médical n'est pas obligatoire. Il est toutefois conseillé de vérifier auprès d'un médecin qu'aucune contre-indication n'existe pour la pratique de la musculation, du cardio-training, et des cours collectifs. LA FABRIQUE LUDIQUE se décharge de toute responsabilité en cas de tout accident survenu par un adhérent n'ayant pas de certificat médical de non-contre-indications aux pratiques sportives effectués au sein du club.

Article IX – Collecte et traitement des données personnelles

Les informations renseignées en page 1 restent internes à la salle de sport LA FABRIQUE LUDIQUE et ne sont pas divulguées en externe. Seules les mentions suivies d'un astérisque* sont obligatoires afin de pouvoir vous contacter en cas d'information concernant votre abonnement, votre présence à la salle, vous prévenir en cas d'annulation. Au minimum un courriel et/ou numéro de téléphone est demandé.

La date de naissance et l'adresse physique ne sont pas obligatoires, cependant, elles sont utilisées afin d'améliorer les services de la salle, organiser des horaires de cours adaptés, prévenir en cas d'annulation d'un cours, établir une facturation.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vous pouvez retrouver ce règlement intérieur affiché dans le hall d'accueil de votre salle.

Pour votre sécurité, vous devez respecter les consignes d'utilisation des machines et les conseils des éducateurs sportifs.

Pour vous entraîner, vous devez toujours être au moins deux dans la salle. Si vous êtes seul, attendez l'arrivée d'une autre personne pour vous entraîner.

Tenue vestimentaire

Une tenue propre, adaptée à la pratique sportive doit être portée. Des chaussures non-utilisées en usage extérieur sont à apporter.

Propreté et utilisation des machines

Une serviette doit être obligatoirement utilisée afin de protéger les zones de contact corps/machine. Les règles d'utilisations, mentionnées sur chaque appareil sont à respecter strictement. Entre chacune de vos séries, vous devez libérer les appareils afin de permettre aux autres utilisateurs de pouvoir les utiliser.

Les poids et haltères sont à ranger après utilisation afin de laisser libre de charge les machines.

Langage et comportement

Chacun doit adopter un langage respectant autrui.

Casiers

Les casiers sont mis à votre disposition à l'occasion de vos séances d'entraînement. Ils sont à libérer après votre entraînement. Les cadenas laissés après fermeture de la salle seront coupés.

Planning

Un planning des cours collectifs non contractuel est présenté lors de l'inscription de chaque personne. Ce même planning est disponible sur le site internet de la Fabrique Ludique : www.lafabrieludique.fr. Celui-ci peut être modifié au cours de l'année.

Horaires

Les horaires et jours d'ouvertures présentés lors de l'inscription ne sont pas contractuels, ils sont susceptibles de modifications.



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Créancier :

SAS La FABRIQUE LUDIQUE - FR89ZZZ88AB80
490 Avenue Gaston Lescouzères 40120 ROQUEFORT FRANCE

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif

Information Débiteur :

Nom/ Prénom :

Adresse :

.....
Numéro et nom de la rue

.....
Code Postal, Ville et Pays

Relevé d'identité bancaire : (joindre un RIB) :

.....
Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN :

.....
Code International d'identification de votre banque – BIC

Informations complémentaires : N° Adhérent FL :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SASU LA FABRIQUE LUDIQUE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de SASU LA FABRIQUE LUDIQUE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Fait à Roquefort

Le

Signature(s)



Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissances des conditions générales de ventes et d'utilisation ci-dessus que j'accepte ; et souscrire un contrat d'abonnement nominatif et incessible avec la Fabrique Ludique, m'autorisant à utiliser les installations et à bénéficier des prestations de cette salle de sport. J'accepte que dès la signature du contrat les sommes versées ne peuvent pas faire l'objet de remboursement, même en cas de fermeture du club quel qu'en soit la raison.

En tout état de cause, j'atteste qu'à ma connaissance, je n'ai aucune contre-indication à la pratique du sport en général et des activités proposées par la Fabrique Ludique ; qui se décharge de toute responsabilité en cas de tout accident survenu par un adhérent n'ayant pas de certificat médical de non-contre-indications aux pratiques sportives effectués au sein du club.

Je déclare m'engager à respecter les règles élémentaires d'hygiène, de sécurité, et le règlement intérieur de la Fabrique Ludique.

Je déclare avoir été informé qu'en cas de litige non résolu par un courrier adressé à La Fabrique Ludique, au 490 avenue Gaston Lescouzères, 40120 Roquefort ; l'entité désignée pour assurer une médiation est la suivante auprès de MMA IARD côte Basque, halle d'Arla, 12 rue des Mésanges 64 200 Biarritz – N° NP2907220005306

Fait à Roquefort :

Le :

Signature :